

Pierrot—Parle, parle français. Un beau merle pour parler anglais. Ta ben assez de peine à te faire comprendre quand tu parles ta langue. Allons! en deux mots; combien de jugements erronés par mois? Trois? Quatre?

Jacques— Belle berlurette, trois ou quatre par mois! vous badinez, mon père. Si vous disiez tous les jours que le bon Dieu amène.

Tenez, j'ai vu je ne sais combien de fois rendre mon jugement jusqu'à 4 ou 5 fois de suite dans la même affaire, et avoir toujours une opinion différente à chaque fois.

Pierrot — Cré gueux! ça annonce une vraie bosse de juge, ça.

Jacques—Tenez, les règlements de c'te maudite Corporation, yen a tant, tant, des règlements si bêtement faits, que c'est un vrai pot à brai pour moi; je n'y comprendrien. Comment voulez-vous que j'y comprenne qu'èke chose, avec cet ordre d'idées-croch-s dont je peux pas me débarrasser et qui faussent tous mes raisonnements.

J'en ai fait perdre, de l'argent, à c'te chère Corporation, par mes travers d'esprit et mes caprices! Souvent il m'arrive de rendre des jugements sans voir seulement les retours des huissiers; ben plus, que de fois j'ai jugé sans voir les records: je vous dis ça, mon père, parce que c'est un secret de confession, ben entendu!

Pierrot — Bête! ceux qui te voient et t'entendent tous les jours s'en aperçoivent ben, va. Les crois-tu aussi ignorants que toi?

Jacques— D'abord que j'ai mes 500 louis, noé. Je me fiche ben de la man ère dont la justice est administrée. Au diable les conséquences! D'ailleurs, jamais de ma vie, j'aurai assez d'intelligence et de raisonnement pour remplir décentement les devoirs d'un juge. Vous comprenez qu'à l'âge où je suis, quand on raisonne tout de travers, on ne peut pas attendre beaucoup de changement.

Pierrot—Si t'avé un âme dans le corps, au moins, tu laisseré le bonnet de juge.

C'est honteux.

Jacques—Mais, mon père, le Conseil de ville qu'è là, la population entière de Québec, y savent ben tous que je sus pas, comme disent les anglais "de rate man in de rate place"; y savent ben que y a long temps que j'aurai dû être shipped loin de mon tribunal. Mais y dorment dans l'apathie et dans l'ignorance des choses eux autes mêmes.

Pierrot—Dis rien, mon Jacques; je va mette le Charivari à tes trousses. Assez pour aujourd'hui. Tu n'auras pas l'absolution à présent. Va l'examiner encore sur les détails, et tu reviendras.

Mais fourre-toé ben dans le coco que le Charivari va battre en brèche jusqu'à ce que l'apathie des citoyens soit réveillée. Je vas aussi donner une raclée au conseil. Il faut un changement pour la cité, aussi peu honorable pour la classe intelligente de Québec. Au diable tes £500!

Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier, plutôt que de persister à être juge sans avoir les qualités requises. Tu n'es pas du

bois pour faire un juge. Va, la prochaine fois que tu viendras à confesse, je te donnerai des instructions plus précises et plus touchantes pour ton petit cœur.

—ooOoo—

GRAND ET INCONTRETABLE SUCCÈS.—A l'aide du Protoxyde d'Azote, le Dr. Pourtier garantit d'extraire les dents sans aucun douleur, sinon n'exige aucun paiement.

Le Dr. Pourtier chirurgien dentiste est le seul à Québec possédant un appareil breveté pour faire et administrer ce gaz avec succès et sans danger.

Cabinet d'opération: 15 rue St. Jean, vis-à-vis la rue du Palais.

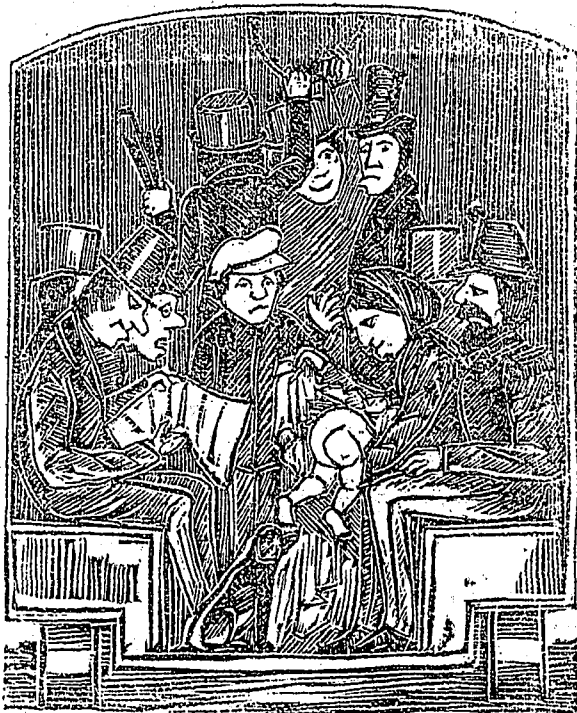
4f.

A NOS CORRESPONDANTS.

Nos amis du comté de Charlevoix peuvent compter que nous leur ferons le plaisir de publier dans notre prochain numéro une chanson intitulée: *Les Bonnets*, avec notice biographique sur M. Verée.

Une correspondance, signée: Un Intéressé, au prochain numéro.

Les Pointeurs—Remis à un autre numéro.



LES CHARS URBAINS.

Vue intérieure.

Un Volontaire.—Cré nom de nom! ça ne marche pas. Conducteur, arrêtez-vous comme cela toutes les minutes? je ne paraîtrai pas à l'appel.

Conducteur.—Faut s'arrêter, c'est la règle. Patience.

Une grosse maman (avec son fruit sur les genoux.)

Allons Zoé, ma petite Zozo, faut pas brailler comme ça. Tiens, v'la une pipe de sucre, suce.

Zoé Hi! Hi! Hi!

Une vois.—Allons donc, la mère, faites taire est enfant; il miaulo comme un chat à qui l'on viendrait de couper la queue.

La Maman.—Mais vous voyez bien que je ne puis pas.

Le Volontaire.—Asseyez-vous cèssus.

Un Monsieur (lisant le Journal) Conducteur, les employés de la Compagnie sont malpropres; il y a ici une odeur infecte.

Le Conducteur.—Ça ne dépend pas de nous ça, voyez-vous, ça sent la.....melasse. Ah! je vois ce que c'est, c'est le pompon de cette commère.....

La grosse maman.—Tiens, oui, Zoé s'est

salié, ça peut se réparer, Monsieur. Tenez. (Elle procède à l'opération délicate que vous savez, et le Monsieur par accident, reçoit sur son Journal de Québec, une trace du passage de la couche que Madame a fait passer devant son nez avant de la mettre dans le panier.)

Le Monsieur.—Que diable faites-vous là, la mère? Vous jetez du caca sur mon Journal de Québec!

Un Gamin.—C'est justement tombé sur la colonne éditoriale: les cochonneries y sont toujours bien reçues.

Le Volontaire.—C'est fini, c'est décidé; je serai mis aux arrêts, une demi-heure en retard—maudits chars!

Un Monsieur (à un gamin assis à côté de sa dame.) Ote donc ce vilain feutre; mauvais garnement, tu empêches madame de lire les enseignes.

Le Gamin.—Je ne puis pas; j'ai la teigne. La cloche sonne, un habitant de St. Jean se lève pour descendre au quai Renaud. Une secousse du char le fait tomber dans un panier renfermant une grosse d'oufs.

Le Gamin.—En v'la une omelette. Qui en vent?

Une demi-heure après, on est rendu au marché Champlain.

ARGUS.